



**COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS**

—
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 22 mars 2022

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 22 mars 2022
Présidence : Monsieur Chris Chard

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 3/2022 de la Municipalité du 1^{er} février 2022
- Entendu le/s rapport/s de/des commission/s chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

Décide

D'accorder un crédit de CHF 302'000.- pour le remplacement du collecteur d'eaux claires (EC) CH 7807A à CH 7903, réparations ponctuelles, CH 7801 à CH 7807A et gainage du collecteur d'eaux usées (EU), CH 7600 à CH 7900A au Chemin de la Touille (aval).

D'accorder un crédit de CHF 124'000.- pour la réfection de la couche de roulement au Chemin de la Touille (aval).

D'autoriser la Municipalité à financer ces investissements de CHF 302'000.- et CHF 124'000.- au moyen de la trésorerie courante.

D'amortir ce crédit de CHF 302'000.- sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées/ épuration ».

D'amortir ce crédit de CHF 124'000.- sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9281.00 « Fonds investissements futurs et rénovation ».

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard



La Secrétaire
Liliane Meylan

Ainsi délibéré en séance du 22 mars 2022